



ENTREPRISES DU PAYSAGE ENTREPRISES DU V G TAL

BULLETIN D'ADH SION



POURQUOI ADH RER ?

-  tre   la **source de l'information** scientifique et technique dans votre secteur d'activit s
- Donner   votre entreprise **plus de r f rences techniques** afin d'innover face **aux enjeux  conomiques et environnementaux**.
- **Valoriser vos r alisations** innovantes qui peuvent servir d'exemples.
- Contribuer collectivement   l'**innovation** dans le domaine de **la nature en ville** et des **espaces verts** pour am liorer **le cadre de vie et le bien- tre des habitants** avec les **collectivit s**, les autres **entreprises**, les **centres de formation** et de recherche.

“ **REJOINDRE LES 500 STRUCTURES ADH RENTES**
PARMI LESQUELLES 200 ENTREPRISES DU PAYSAGE ”

QUELS B N FICES POUR LES SALARI S ?

- Int grer un **r seau d' changes** de connaissances
- B n ficier d'une **veille scientifique et technique** r guli re sur les **travaux de recherche et d'exp rimentation** fran ais et   l' chelle internationale.
- Acc der   des **informations techniques** valid es scientifiquement dans les domaines de **l'agronomie**, de **l'innovation v g tale**, de **la biodiversit ** et de **la protection des v g taux**
- Disposer d'**outils mis en commun, d'aide   la d cision** pour l'optimisation des pratiques de terrain
- Encourager **la cr ativit  des personnels** par la **mutualisation d'exp riences** et la participation   des **journ es th matiques**.

“
RENDEZ-VOUS SUR
WWW.PLANTE-ET-CITE.FR
POUR D COUVRIR
LES RESSOURCES
  VOTRE DISPOSITION

NOS PARTENAIRES “ENTREPRISES”





ADHÉSION PAR ANNÉE CIVILE

VOTRE ENTREPRISE PEUT ADHÉRER
À TOUT MOMENT POUR L'ANNÉE EN COURS

POUR QUELS SERVICES EN CONTREPARTIE ?

- Des **ressources en ligne** allant de la fiche synthétique opérationnelle aux comptes-rendus d'expérimentations. Accessibles sur www.plante-et-cite.fr
- Des **journées techniques** sur toute la France
- Des **publications annuelles** (*format papier*)
- Un **bulletin de veille** mensuel «Références Plante & Cité». Ce bulletin de veille offre un panorama des articles parus dans la presse spécialisée espaces verts et paysage, française et étrangère.
- Une **lettre d'information** mensuelle

COMMENT ADHÉRER À PLANTE & CITÉ ?

- En ligne sur www.plante-et-cite.fr/inscription/formulaire
- En renvoyant le coupon de demande d'adhésion ci-dessous.

BULLETIN D'ADHÉSION

ENTREPRISES DU PAYSAGE ET DU VÉGÉTAL

NOM STRUCTURE

ADRESSE STRUCTURE

NOM DU CONTACT

FONCTION

COURRIEL

TÉLÉPHONE

ADHÉSION POUR L'ANNÉE :

TOUS LES CHAMPS SONT OBLIGATOIRES

MONTANT DE LA COTISATION ANNUELLE

CALCULÉE EN FONCTION DU NOMBRE DE SALARIÉS

NOMBRE DE SALARIÉS	COTISATION	
< 10 SALARIÉS	105 €	
DE 11 À 20 SALARIÉS	205 €	
DE 21 À 50 SALARIÉS	310 €	
DE 51 À 100 SALARIÉS	515 €	
DE 101 À 500 SALARIÉS	720 €	
DE 501 À 1 000 SALARIÉS	1 545 €	
> 1 001 SALARIÉS	3 000 €	

À renvoyer par mail ou par courrier aux coordonnées ci-dessous. Nous vous recontacterons dès réception.

